

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TÉLÉPHONE 31	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le changement de Constitution en Espagne semble moins intéresser les Espagnols que les étrangers. — A quoi bon des discussions rétrospectives ? C'est de l'avenir qu'il faut s'occuper. — Comment faut-il ratifier ?

L'Espagne est en train de changer de Constitution. Cela n'est un événement que pour les étrangers qui le considèrent avec un vif intérêt d'enseignement et de curiosité. Quant au peuple espagnol, il a l'air de s'en ficher éperdument.

Tout se passe comme si cela ne le regardait pas. Il ne serait pas plus indifférent s'il s'agissait de régler le sort des Caraïbes ou des Bassoutos. Il ne bouge pas plus qu'en 1923, lorsqu'un *pronunciamento* bien exécuté renversa le régime constitutionnel et installa le général Primo de Rivera à la dictature.

Dans une certaine mesure, celui-ci a pu se prétendre autorisé à faire ce qu'il voulait. Que lui répliquer quand il disait à ses détracteurs : « Voyez-vous que le peuple espagnol soit mécontent ? à quoi distinguez-vous qu'il me désapprouve d'avoir renversé le régime représentatif puisqu'il n'a pas fait un geste pour le défendre ? Je suis plus populaire que vous et ma popularité vient d'abord de votre discrédit !... »

Je sais bien ! Je sais bien tout ce qu'a de spécieux cette interprétation du silence. Parce que l'Espagne n'avait pas défendu le vieux régime, il ne s'ensuivait pas forcément qu'elle approuvât le nouveau. L'absence de sifflets n'équivalait pas à des bravos. Mais ce silence et cette apathie, en des circonstances aussi graves, n'en sont pas moins bien extraordinaires !...

Aujourd'hui, Primo de Rivera veut légaliser le fait accompli : c'est-à-dire le renversement du régime parlementaire. Il veut substituer un pouvoir régulièrement constitué au fait dictatorial dont l'existence repose sur sa seule personnalité.

Et si les choses continuent de se passer comme jusqu'à maintenant, il pourra prétendre qu'il a fidèlement interprété le sentiment national puisque la nation accepte sans protester le système gouvernemental qu'il lui a confectionné. « Vous voyez, dira-t-il, comme j'ai bien pris ses mesures, et comme cette constitution lui va bien !... »

Le régime espagnol n'aura pas été, comme en Italie, le fait acquis par la force et l'audace d'une ardente minorité ; il sera le résultat d'une acceptation résignée et d'une passivité générale qui aura tout laissé faire !

C'est un pénible spectacle ! Il serait bien difficile d'augurer qu'un grand destin sortira de cette résignation de troupeau.

Le nouveau régime qui remet au roi un pouvoir presque absolu sera encouragé à tout se permettre. Quant au spectateur étranger comment ne penserait-il pas qu'un peuple qui s'abandonne ainsi a mérité d'avance tout ce qui lui peut arriver ?

Dans la suite des explications que M. Poincaré a fournies au pays du haut de la tribune, il a été beaucoup parlé de controverses passionnées qui s'élevèrent en 1923 autour de la « note Balfour » et de ce qu'on appelait alors « le plan Bonar Law ». Il s'agissait de démontrer que nous n'avons rien perdu à ne pas l'accepter, d'accord en cela avec la Belgique et l'Italie...

Cette thèse du Président du Conseil — voulant établir aussi que l'occupation de la Ruhr avait été inévitable et bienfaisante — ne pouvait pas ne pas soulever des discussions. M. Herriot a prétendu qu'une entente étroite réalisée à ce moment-là entre la France et l'Angleterre eût sans doute permis de réaliser en face de l'Allemagne une Ligue de ses créanciers, en face de l'Amérique une Ligue de ses débiteurs. Et qu'ainsi on eût obtenu à bien meilleur compte de bien meilleurs résultats...

Eh ! bien, nous nous permettons de penser qu'il est en vain et peut-être dangereux de s'attarder en ce moment à ces réminiscences contradictoires. Ces argumentations bâties sur des hypothèses ne peuvent mener à rien de positif et, pour l'instant du moins, ce

n'est pas un cours d'histoire que nous devons écrire. C'est à des décisions positives qu'il faut aboutir.

On discute trop sur le passé alors qu'il s'agit de préparer l'avenir.

Certains signes révèlent un progrès sensible dans bien des esprits. L'idée est admise à peu près généralement que nous ne pouvons pas — dans notre propre intérêt — repousser les accords Mellon-Béranger et Caillaux-Churchill.

Il s'agit beaucoup moins, semble-t-il, de savoir si on ratifiera que de savoir comment il faut ratifier.

Nous voulons payer, à condition qu'on nous paye. Nous ne voulons pas payer plus qu'on ne nous payera.

Telles sont les principales « réserves » à formuler. Comment les exprimer ? Voilà la question.

Les insérer dans le texte du projet de ratification ? C'est impossible puisque, repoussées par l'Angleterre et l'Amérique, elles équivaleraient à un refus et auraient les mêmes effets.

Les stipuler dans un ordre du jour que le Parlement voterait à pari ? C'est une solution proposée par plusieurs et qui semble bonne. En effet ce texte adopté par les Chambres s'imposerait comme une règle de conduite non seulement au gouvernement actuel, mais à tous ses successeurs...

En tout cas, il importe qu'on ne résiste pas plus longtemps à l'inévitable et qu'après cette définitive liquidation de la guerre on en vienne, enfin, à la bonne organisation de la paix.

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

POUR DEVENIR « STAR »

On a arrêté, hier, une jeune lyonnaise de dix-huit ans, au moment où, nantie des économies de ses parents, elle essayait d'obtenir un passeport pour l'Amérique. « Je voulais devenir star », a-t-elle répondu. « Une fois à Hollywood, je me serais débrouillée ». Elle a été renvoyée à sa famille ; les économies aussi.

En voici une, au moins, qui ne gravira pas le dur calvaire d'Ivar Street.

Ivar Street, au coin de Hollywood Boulevard... Neuf heures du matin.

Les portes du « General Casting Agency » (Office général des acteurs et figurants de cinéma) vont s'ouvrir. C'est aux figurants du cinéma ce que les pratiques du Michigan sont au détail en instance pour Chicago : l'attente morne, hébété, famélique.

Des femmes en costume de voyage, en robe du soir, en tablier. Des enfants à l'œil dur et roué. Des hommes, mal vêtus et bien rasés, la canne au bras ou le lasso. Et tous, toutes, à la main, la même chose, dans une boîte à chaussures, dans une mallette à initiales, dans un journal : le coffret à maquillage, à guiches, à postiches tragiques ou badins.

Cinquante nations sur vingt mètres de trottoir ; les Russes qui roucoulent ; les Mexicains qui crachent ; les Allemands qui mâchent ; les nègres qui se grattent ; les Espagnols qui, dans un miroir de poche, épient avec désolation leur barbe en une heure tout entière repoussée ; les Italiens qui, chaque minute, regardent leur grosse montre en tapant du pied ; les Français qui se fient et ne veulent pas se connaître ; les jaunes, Chinois et Japonais, immobiles et étrangers à leur destin ; les Peaux-Rouges de l'Arizona au nez Knissas, aux yeux de verre, au cou d'oïseau. Aucun pays n'est absent de cette foule plus bigarrée que les légionnaires de Carthage. Et de si loin qu'ils viennent, ils sont arrivés ; c'est ici qu'ils attendent, c'est vers ici que leur regard se tourne à travers les vitres de troisième qui ne se baissent pas et sur les arrières-ponts giftés de vent et d'eau.

Ivar Street, ici.

Des semaines, des mois, des années, ils reviendront.

Il faudra bien. L'Agence générale des figurants est la porte étroite vers les grands studios. Ah ! combien étroite ! L'Agence générale écale de listes, de répertoriés, de fiches, plus de trente-cinq mille noms. Maintenant elle n'enregistre plus. Ou rarement ; après un suicide. Plus rarement, après l'engagement d'un figurant comme acteur sous contrat. Jamais après un départ ; il n'y a pas de départs.

Mais qui sait ! Il y a les grands jours d'oubliance. La Metro-Goldwyn a téléphoné qu'il lui fallait sur l'heure dix-huit cents spectateurs pour des courses de chars. L'Universal demande d'urgence six cents vestales. Ruée.

Ne vous donnez pas que les foules des films américains soient gentilles ; il n'est pas un de ces hoplites, pas une de ces Hébreuses qui n'espère devenir, le soir, pair de John Gilbert, égale de Laura La Plante. Le vingt-sixième grenadier du quarante-huitième rang a brandi son fu-

Informations

Sénateurs inamovibles

M. Bourdeaux, sénateur de la Somme, vient de déposer sur le bureau du Sénat une proposition de loi tendant à attribuer de droit un siège de sénateur inamovible aux anciens Présidents de la République.

Ceux des anciens Présidents qui sont actuellement sénateurs, MM. Poincaré et Millerand, auraient à démissionner dans un délai d'un mois, à partir de la promulgation de la loi, pour être immédiatement réinvestis d'un mandat de sénateur à vie, et MM. Loubet et Fallières viendraient de nouveau siéger au Luxembourg.

La question de la Rhénanie

Le *Referé* reproduit le compte rendu d'un entretien de son correspondant avec M. Painlevé.

Le ministre de la guerre français a déclaré notamment à ce dernier qu'en France on ne considère pas l'occupation de la Rhénanie comme une garantie militaire pour la sécurité de la France, mais comme une garantie de sécurité pour les paiements de l'Allemagne. Aussitôt donc que cette sécurité n'est plus nécessaire, la Rhénanie doit être évacuée immédiatement et c'est là le point le plus délicat des négociations prochaines entre les parties intéressées.

Si l'Angleterre et la France ne restent pas en parfait accord sur la question rhénane, la situation européenne sera si grave que la France et l'Angleterre devront, avec toute leur patience et toute leur bonne volonté, s'efforcer de travailler dans le même sens, quels que soient les changements de politique intérieure des deux pays.

La Confédération européenne

Dans le « *Telegraaf* », M. Sauerwijn donne des précisions sur l'idée de M. Briand, d'une confédération européenne. « Le ministre français, dit-il, développera sa pensée, à Genève, en septembre prochain. Mais seulement si la liquidation de la guerre est réglée avant cette date. »

Après avoir esquissé son grand rêve d'avenir, M. Briand attendra la réaction de ses paroles sur l'assemblée. A l'issue du débat, M. Briand, s'il juge le terrain favorable, proposera la réunion d'une grande conférence européenne qui se tiendra dans les dernières semaines de 1929 ou dans les premières de 1930.

Pour la traversée de l'Atlantique

Les aviateurs Coste et Bellonte ont échoué dans leur tentative.

Ils sont parvenus au nord des Açores, mais ils ont fait demi-tour et sont revenus dimanche à Villacoublay. La cause de l'échec est un violent vent debout qui fit tomber la vitesse de l'avion de 200 kilomètres à 70 à l'heure. Coste préféra rebrousser chemin que de risquer une panne d'essence et la chute dans l'Océan.

Atterrisage mortel des Polonais

On annonce que les aviateurs polonais sont tombés dans l'île de Graciosa, que l'un est mort et que l'autre est sain et sauf.

Graciosa, une des neuf îles de l'archipel portugais des Açores, située par 30°6 de latitude nord et 18°56 de longitude de Lisbonne, a 98 kilomètres carrés de superficie et 8.500 habitants.

Accord germano-belge

Les négociations entre MM. Gutt et Ritter, plénipotentiaires des gouvernements belge et allemand, ont abouti à la signature d'un accord dont voici la portée :

L'Allemagne s'engage à verser à la Belgique trente-sept annuités, la première prenant cours du 1^{er} septembre 1929 au 31 mars 1930, d'un montant en francs belges de 138.769.200, plus trois annuités de 184.169.000 francs jusqu'au 31 mars 1933 ; ensuite huit annuités d'un montant de 222.716.000 francs jusqu'au 31 mars 1941 ; ensuite huit annuités d'un montant de 172.176.000 francs jusqu'au 31 mars 1949 ; enfin les dix-sept dernières annuités, soit jusqu'au 31 mars 1966, d'une valeur de 79.663.800 francs.

Les Soviétiques contre la Chine

Une note du gouvernement des Soviets a été remise au chargé d'affaires de Chine.

Par cette note menaçante, le gouvernement soviétique demande au gouvernement chinois :

« Il vous est certifié qu'il décidait de sa carrière. Ivar Street ! On pense aux lugubres écuries des arènes voisines des nobles forêts, aux veilles de corridas. Calvaire d'âmes déçues, soulées, réconcues à la va-vite pour une fois encore, pour une fois toujours. Et autour d'Ivar Street pullulent les grasses cartomanciens : — Tirez une carte. Retournez-la. Je vous vois dans une Packard blanche. Vous signez un papier à en-tête... Ivar Street ! La rue bondée, la rue vers nulle part... (De « *Gringoire* »).

Jacques DEVAL.

1^o La convocation immédiate d'une conférence en vue de régler toutes les questions ayant trait au chemin de fer de l'Est chinois ;

2^o L'annulation par les autorités chinoises de tous les actes arbitraires concernant le chemin de fer de l'Est chinois ;

3^o La mise en liberté immédiate de tous les citoyens arrêtés et la cessation par les autorités chinoises de toutes les persécutions et actes de répression dont souffrent les citoyens et les institutions soviétiques.

Le gouvernement soviétique invite le gouvernement de Moukden et le gouvernement national chinois à peser toutes les conséquences sérieuses qui pourraient résulter du rejet des propositions de l'U. R. S. S.

Le gouvernement soviétique déclare qu'il attendra trois jours la réponse du gouvernement chinois à sa proposition et il le prévient que, s'il ne reçoit pas une réponse satisfaisante, il sera obligé de recourir à d'autres moyens de défense des droits légitimes de l'U. R. S. S.

EN PEU DE MOTS...

— A Rabat, on signale que le thermomètre est monté à 47 degrés à l'ombre. Un sirocco terrible souffle sur le nord du Maroc.

— Pour activer le débat sur les dettes, la Chambre tiendrait trois séances par jour. Le Parlement pourrait partir en vacances vers le 28 ou 29 juillet.

— Une élection sénatoriale aura lieu le 25 août dans les Hautes-Alpes, en remplacement de M. Cornand, décédé.

— La police de Washington a arrêté Mme de Sing Kao et son mari, ancien consul de Chine, pour contrebande d'opium.

NOS ÉCHOS

Bonne humeur.

Le Conseil des ministres au cours duquel fut décidée une action gouvernementale précise en faveur de la ratification fut empreint d'une cordiale bonne humeur. On dressa la liste dite des irrédutibles.

— Il y a d'abord Marin et Louis Dubois, dit M. Louis Barthou.

— Oui, répliqua M. Poincaré, mais ils ne sont pas d'accord entre eux sur la façon de ne pas payer.

— Il y a M. Henry Hays.

— Oh ! Le cas de celui-là est plus simple. Il a calculé que l'Amérique nous devait de l'argent.

— On en nomma encore deux ou trois autres.

— Même pas de quoi former un ministère ! s'écria M. Poincaré. Le ministère de la mauvaise paye.

— D'ailleurs, murmura M. Laurent-Eyna, puisqu'il ne veut pas payer, un portefeuille ne leur servirait de rien.

La collette.

Le général Dawes, qui inaugure de sensationnelle façon son ambassade en Angleterre, a reperdu en quelques jours la popularité qu'il s'était créée à bon compte.

On sait qu'il a refusé de se mettre en collette pour se présenter à la Cour de Saint-James. Et l'Anglais moyen est très sensible à ce protocole vestimentaire. Cette prétention est d'ailleurs unique dans les annales diplomatiques. En acceptant sa situation, grassement rémunérée, l'ancien directeur en France des stocks américains, devait savoir à quels points inconvénients il s'exposait.

Mais le général Dawes est un de ces « Yankees » qui professent pour nos institutions d'Occident un mépris très profond.

En tout cas, la diplomatie anglaise qui est pleine de ressources et d'artifices cherche en ce moment un compromis qui donnerait satisfaction au général et qui sauverait le sacro-saint protocole.

Dans deux ans.

M. Gaston Doumergue, assure *Cyran*, vient d'acquiescer une maison à Nîmes, tout près de la fontaine Pradier, et il raconte à tout venant que, dans deux ans, il en occupera le premier étage.

— Comment ? lui disait l'autre jour un de ses amis. Vous ne demandez donc pas le renouvellement de votre mandat ?

— Le renouvellement de mon mandat ? répondit le président de la République. M'avez-vous bien regardé ? Ou avez-vous vu que, quand un prisonnier a terminé son temps, il demande à repiquer ? Je m'évaderaï plutôt...

Alors, vous nous reviendrez sénateur du Gard ?

— Rien du tout... s'écria M. Doumergue. Rien du tout... Plus de politique ! Et avec un aimable sourire :

— Je continuerai à être au-dessus des partis...

Une disparue.

Mme Ménard-Dorian, qui vient de mourir, eût vraiment le dernier salon politique où l'on comptait.

Elle ne craignait pas de recevoir chez elle les extrémistes russes, au moment où

FAÇONS DE VOIR ET MANIÈRES DE PENSER

ECRAN & SOSIE

On a bien raison de dire aux jeunes gens de deux sexes, qui se croient photographiques et ambitionnent la gloire du cinéma, que tout n'est pas rose dans le métier de vedette de l'écran ou même simplement d'acteur de film. La malencontreuse aventure survenue tout récemment à un artiste anglais montre quel danger il y a pour la tranquillité même de l'acteur à voir sa silhouette, qui n'a jamais que la ressemblance approximative d'une photographie projetée par le monde.

M. Percy Marmont fut tout surpris, l'autre matin, de recevoir une lettre d'un solliciteur l'informant que sa femme lui réclamait le paiement immédiat d'une somme de 585 livres, près de 74.000 fr., constituant l'arriéré d'une pension alimentaire, due depuis vingt-six ans.

L'honorable artiste, qui avait quitté sa femme deux jours plus tôt, eut d'abord à une méprise, mais l'adresse ne laissait aucun doute sur l'identité du destinataire. C'était bien lui que le solliciteur assignait devant le tribunal.

En lisant de plus près le grimoire, il apprit, non sans quelque stupeur, qu'il avait épousé, en 1900, une dame X..., qu'il avait abandonnée en 1903 et que celle-ci avait alors obtenu par jugement rendu contre lui, une pension alimentaire de 15 shillings par semaine.

M. Percy Marmont eut bien envie de rire, mais en bon Anglais, qu'il est, il n'ignore pas qu'en Angleterre on ne plaisante pas avec la justice. Il chargea donc, un autre solliciteur de faire défense à sa prétendue épouse, sous peine de poursuites judiciaires, de répéter ses allégations. Mais il avait compté sans l'astuce de mistress X..., qui l'obligea à comparaître devant le tribunal de police de Wallosey. Là, ayant prêté serment sur une grosse Bible, l'accariâtre dame affirma qu'à sa connaissance son inconstant et fugitif mari était entré dans une troupe d'acteurs ambulants. Aussi, ayant vu plusieurs films, où figurait M. Percy Marmont, elle avait sans aucun doute possible reconnu en lui son détestable époux.

Par bonheur, le rapprochement des dates fit apparaître qu'à l'époque, où elle prétendait avoir épousé l'artiste, celui-ci était à peine âgé de treize ans. Mistress X... n'en resta pas moins convaincue que M. Percy Marmont est bien son légitime époux, qui deviendrait ainsi passible des peines prévues contre la bigamie.

Et le pis, c'est que mistress X... paraît être tout à fait de bonne foi. Elle est sans doute la victime de cette malignité du sort, qui se plaît à donner une sorte de double, que nous ignorons souvent, mais qui possède notre physique, nos manières, notre voix, peut-être même notre caractère, en un mot qui est notre sosie.

Le roi des Belges Léopold possédait, à Paris même, son sosie, Sadi Carnot

Spectator.

Chine !

Les étudiantes d'un des plus importants collèges de Chang-Hai passaient récemment un examen dont nous reproduisons ci-dessous des extraits de leurs copies :

Q. — Qui est Lloyd George ?
R. — Un grand pugiliste français.

Q. — Qui est Jack Dempsey ?
R. — Un aviateur qui a réussi à traverser l'Atlantique.

Q. — Qu'appelle-t-on « Concession Française » ?
R. — Une partie de Chang-Hai où le gouverneur français prélève des taxes.

Q. — Pourquoi aimez-vous la Chine ?
R. — Parce que l'on peut s'y marier facilement quand on a fait ses études.

En vérité, la Chine est un pays charmant.

Les mots d'autrefois.

Je me souviens, raconte A. de Rochefort, qu'une fois au foyer de Vaudeville, où Béranger venait tous les soirs avec nous, un auteur que je ne nommerai pas, entre et se met à déchirer à vilaines dents bon nombre de ses confrères, puis nous quitte pour aller sans doute diffamer ailleurs.

Tudieu ! dis-je, quand il fut sorti, voilà un petit camarade qui fut a bien-tôt fait dix imbéciles.

— C'est neuf de plus que n'en a fait son père, répondit Béranger.

LE LISIUM.

Chronique du Lot

QUELQUES ASPECTS DE L'ILE-DE-BEAUTE

Pour répondre au vœu de ses nombreux amis de Corse et du Continent, — vœu dont plusieurs journaux se sont faits les échos — M. Eugène Granzié va publier en volume, sous le titre de : « Quelques aspects de l'Ile-de-Beauté », la relation de voyage qui a paru récemment dans « le Journal du Lot ».

Le tirage sera limité. Les personnes qui désireraient avoir ce petit livre coloré, divers et émouvant comme le pays qu'il célèbre peuvent retenir, au prix de cinq francs l'un, des exemplaires à la librairie Meyzenc ou à la Librairie Ricard, boulevard Gambetta, à Cahors. L'ouvrage paraîtra dans les premiers jours du mois prochain.

Vote de nos Sénateurs

Sur l'amendement de M. de Monzie à l'article 3 du projet de loi sur l'organisation judiciaire, les sénateurs du Lot ont voté :

Pour : MM de Monzie et Fontenaille. Contre : M. Loubet.

Le Sénat a rejeté par 228 voix contre 69.

Médaille militaire

La médaille militaire est conférée au soldat Manet, du 9^e d'infanterie : « Bon soldat, a été très grièvement blessé à son poste, à la côte du Poivre, le 16 novembre 1916. »

Gendarmerie

Sont décorés de la médaille militaire les gendarmes dont les noms suivent :

M. Paraire, maréchal des logis chef à Martel ; MM. Durieux, à Lalhenque ; Sadrin, à Castelnaud ; Labertrandie, à Lauzès ; Lescurie à Luzech ; Pratoucy, à Cazals ; Trivie, à Catus, gendarmes.

M. Ser, gendarme à cheval à Vézénobre (Gard), est nommé à Bretenoux (Lot).

M. Soulié, gendarme à Lauzès, est nommé maréchal des logis chef à Bélestia (Ariège).

Compatriote

Notre compatriote M. Louis Caumer, sous-lieutenant de réserve au centre de mobilisation d'infanterie n° 170, est promu lieutenant de réserve à compter du 25 janvier 1929.

Tabacs

M. Cariteau est nommé préposé temporaire pour les vérifications de culture des tabacs à St-Pierre-Toulrac.

M. Jacarie est nommé contrôleur adjoint en remplacement de M. Maisonnier, nommé dans le département de la Dordogne.

Police

Notre compatriote M. Jules Deilles, inspecteur principal de police de 2^e classe à Bordeaux, est élevé à une classe supérieure. Félicitations.

Etude d'huisier supprimée

L'office d'huisier du tribunal de 1^{re} instance du Lot (ancien arrondissement judiciaire de Cahors), dont M. Fillol était titulaire, est supprimé.

Associations syndicales

Une association syndicale a été constituée dans les communes suivantes du Lot :

St-Laurent-Lolmie, pour l'exécution et l'entretien des travaux de construction d'un abreuvoir-lavoir ; Saint-Martin-Labouval, pour exécuter et entretenir des travaux de défense des rives du Lot au hameau de la Toulzanie ; Prudhomat, pour l'exécution et l'entretien des travaux d'aménagement d'eau pour la construction d'un abreuvoir-lavoir ; Laureuses, pour l'amélioration du chemin rural de Lavabre ; Belmont, pour l'amélioration du chemin rural de Caux ; Saint-Denis-Catus, pour l'amélioration du chemin rural de Bos-Grand.

Les récoltes en 1928

L'« Officiel » publie les résultats définitifs des récoltes de 1928 dans le Lot :

Blé. — Surface : 56.470 hectares ; Production : 450.630 quintaux.

Métail. — Surface : 1.030 hectares ; Production : 8.610 quintaux.

Seigle. — Surface : 6.420 hectares ; Production : 52.970 quintaux.

Orge. — Surface : 800 hectares ; Production : 6.130 quintaux.

Sarrasin. — Surface : 2.570 hectares ; Production : 11.690 quintaux.

Avoine. — Surface : 16.400 hectares ; Production : 147.600 quintaux.

Mais. — Surface : 12.560 hectares ; Production : 84.710 quintaux.

Pommes de terre. — Surface : 12.600 hectares ; Production : 378.900 quintaux.

Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 24 au 29 juin a été la suivante :

Nombre de placements locaux & demeure : 5 hommes, 3 femmes.

Interlocaux : 5 hommes.

En extra : 4 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 femme.

Offres d'emploi non satisfaites : 11 hommes, 8 femmes.

AVIS AUX CHASSEURS

Nous rappelons à Messieurs les chasseurs que le délai de validité des permis de chasse est venu à expiration le 1^{er} juillet et qu'ils doivent sans retard songer à en demander le renouvellement. Afin d'éviter l'encombrement des derniers jours, il leur est recommandé de ne pas attendre la période voisine de la date d'ouverture de la chasse.

Dès maintenant et dans le but d'abréger les formalités nécessaires le secrétariat de la Mairie tient à leur disposition des formulaires imprimés et timbrés.

Concours de la race ovine des Causses, à Gramat, le 18 août 1929.

Le concours spécial de la race ovine des Causses du Lot, organisé chaque année par le Ministère de l'Agriculture, et dont les heureux résultats se font de plus en plus sentir, aura lieu le 18 août 1929 à Gramat. Il constitue une manifestation d'un bel intérêt et permet de mesurer les efforts réalisés pour l'amélioration de notre race.

Une somme de 7.000 fr. sera mise à la disposition du Jury pour récompenser les éleveurs qui auront concouru dans l'une des 6 catégories portées au programme du concours : agneaux et agnelles — antenais et antenaises — béliers et brebis adultes. En outre, des primes de groupe consistent en objet d'art, médailles de vermeil et médailles d'argent seront attribuées aux éleveurs ayant exposé dans le concours des primes de groupe.

Pour inscription et renseignements, s'adresser à la Direction des Services Agricoles du Lot, Maison de l'Agriculture, à Cahors.

La libération des militaires pères de famille

La presse a annoncé, sur la foi des documents parlementaires les plus officiels, que la Chambre avait adopté sans débat une proposition de loi du colonel Picot « tendant à renvoyer dans leurs foyers après un an de service les militaires actuellement sous les drapeaux, pères d'un ou plusieurs enfants, et ceux appartenant à une famille d'au moins 5 enfants ».

Tel était bien, en effet, le libellé initial de la proposition du député de la Gironde, mais la commission de l'armée l'avait amputé de son deuxième paragraphe. Elle avait accepté le premier, qui ne visait que 1.100 soldats pères de famille, et repoussé le deuxième, concernant les fils de familles nombreuses, lesquels sont près de 20.000.

Mais, par un singulier oubli, elle ne modifia pas l'énoncé de la proposition. Les députés furent ainsi appelés à ratifier un texte fort différent de celui qu'ils croyaient voter et les rédacteurs du compte rendu officiel furent eux aussi trompés.

Il s'en suit que rien n'est changé aux dispositions de l'article 2 de la loi du 21 mars 1923 en ce qui concerne les familles de 5 enfants et plus.

Institut national agronomique

Dans la liste des candidats admis en 1929, en qualité d'élèves à l'Institut national agronomique, nous sommes heureux de relever le nom de M. Dairic, ancien élève du Lycée Gambetta.

M. Dairic est reçu avec le n° 18 sur 104 reçus.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Ecole supérieure de Commerce

Dans la liste des élèves qui ont obtenu le diplôme supérieur de l'Ecole de commerce de Toulouse, nous relevons les noms de nos compatriotes Delmas, Imbert, Messines. Félicitations.

Un phénomène

M. Lafon, propriétaire à St-Jean-de-Laur vient d'avoir un canard phénomène. Ce canard est né avec 4 ailes et 4 pattes bien formées.

La tête et le dessous du ventre ont la structure du crapaud.

L'animal phénomène n'a vécu que quelques heures.

Les pièces de 5 francs

La Commission des finances de la Chambre, saisie du projet de gouvernement tendant à autoriser la frappe d'une pièce de 5 francs en nickel de même moule que celui de la pièce de 5 francs en argent d'avant-guerre, a désigné comme rapporteur de ce projet M. Taurines, député de la Loire.

Le rapporteur, après avoir consulté les Chambres de commerce et les Associations de commerçants et d'industriels, serait hostile à ce projet et aurait l'intention de proposer la frappe d'une pièce de 5 francs en argent d'un diamètre un peu plus grand que celui de la pièce de 1 franc.

ON DEMANDE DES APPRENTIS à l'imprimerie du Journal du Lot

Trouvailles

Il a été trouvé une alliance en or, par Mme Bonnassie ; une ombrelle par Mme Soula ; un chien de chasse par M. Brigidou ; une montre en or avec tour de cou noir par Mme Rival ; un billet de banque par M. Lagarde.

CAHORS EXCELLENT ARRÊTÉ !

La municipalité vient de rappeler à l'ordre une catégorie de citoyens qui n'ont, eux, aucun souci de l'ordre public.

Elle a signifié aux propriétaires qui laissent leurs chiens divaguer, dans les rues, pendant la nuit, d'avoir à les garder à la maison.

Les propriétaires savent bien, pourtant, que les chiens, la nuit, hurlent, se battent entre eux, font un tapage de tous les diables.

Mais cela ne les intéresse pas. Ils ont mis les chiens dehors en leur disant : « Va gagner ta vie. Cherche dans les dépôts d'ordures ménagères qui sont placés dans la rue. »

Et c'est ce qui se passe couramment. Toutefois, la saison va arriver où les propriétaires garderont plus jalousement leurs chiens.

C'est au moment de la chasse. Quelques jours avant l'ouverture, des chiens disparaissent.

Ils vont... chasser pour le compte d'autres nemrods dans des régions éloignées.

Les propriétaires deviennent prudents et donnent à manger au chien à la maison.

La saison de la chasse passée, les chiens redeviennent libres, ou plutôt, ils sont obligés d'aller « gagner leur vie ».

Et les rues, la nuit, retentissent des aboiements, des hurlements.

A-t-on trouvé le moyen efficace de faire respecter le repos des habitants ? C'est qu'il faut attrapper les chiens... en contravention pour tapage nocturne, et puis connaître le propriétaire.

Mais il y a des coins dans la ville où des chiens sont enfermés loin du domicile de leur patron. Pendant que celui-ci se prélassait à l'aise dans son lit, il ne veut pas se rendre compte que son chien passe la nuit à hurler.

A la gare, rue du Lycée, rue de la Banque, et rue Jean Vidal, etc., c'est un charivari durant 4 ou 5 heures de la nuit.

Une simple promenade dans ces quartiers, n'importe quel soir, permettrait de situer les propriétaires de ces chiens hurler.

Souhaitons que l'arrêté municipal soit observé.

L. B.

Aux Combattants non pensionnés de France

Camarades ! Vous avez des titres à faire valoir, des revendications à faire aboutir, des oublis à réparer, un avenir à rendre meilleur.

Depuis un an, dans plusieurs départements se sont fondées des associations composées exclusivement d'anciens combattants non pensionnés.

Savez-vous que le 9 juin 1929 à Cahors (Lot), les délégués d'une quinzaine de départements réunis en Congrès ont fondé une Fédération Nationale des anciens combattants non pensionnés qui compte à l'heure actuelle près de 100.000 adhérents.

Savez-vous que demain nous devons être 800.000, un million, plus encore, étroitement unis, en dehors de toute politique, pour réclamer la satisfaction de nos droits et développer l'amour de la paix dans le monde ?

Sur ces groupements qui jaillissent pleins d'enthousiasme et de confiance dans leur cohésion, demandez des renseignements au Secrétaire de la Fédération Nationale des A. C. N. P., 7, rue des Boulevards, Cahors (Lot).

Vous recevrez le compte rendu détaillé du Congrès, des modèles de statuts, des programmes de travail, etc...

Sachez aussi qu'en attendant qu'une association de ce genre soit fondée dans votre département — résultat qu'il faut atteindre au plus tôt — celle du Lot reçoit les adhésions individuelles, d'où qu'elles proviennent.

Il faut que nous soyons nombreux pour être forts ! Il faut que d'un seul élan, aux quatre coins de France, les anciens poilus se dressent et retrouvent pour la défense de nos intérêts négligés la vieille et forte camaraderie des champs de bataille.

Un orateur s'est écrié au Congrès de Cahors : « J'assiste ici au « Réveil des Vivants ! »

C'est bien de cela qu'il s'agit !

Le Bureau de la Fédération.

Organisation du syndicat des fraiseiculteurs de Cahors

En vue de l'organisation des fraiseiculteurs de la commune de Cahors, les membres de la réunion provisoire du 14 juillet 1929, informent les fraiseiculteurs intéressés qu'il sera procédé le 1^{er} septembre à une réunion générale, où sera nommé le bureau définitif de ce Syndicat.

(Salle de la Maison d'Agriculture à Cahors).

Foire du 13 juillet 1929

Bœufs : marché presque nul, pas de cours pratiqué ; porcelets, marché nul, pas de cours ; poules, 7 fr. la livre ; poulets, 8 fr. ; canards, 6 fr. ; lapins, 3 fr. le tout la livre ; œufs, 6 fr. 50 à 7 fr. la douzaine ; oisillons, 45 fr. à 60 fr. la paire ; canards mulâtres, 30 fr. ; communs, 16 fr. à 20 fr.

LE 14 JUILLET A CAHORS

Encore, cette année, la fête du 14 juillet n'a pas été l'occasion de réjouissances, d'attractions sensationnelles.

Mais ceux qui aiment la chaleur, ont pu être satisfaits du soleil de plomb dont Cahors est gratifié, depuis quelques jours.

La soirée de samedi fut pour les Cadurciens l'occasion d'une sortie sur le Boulevard.

Une retraite aux flambeaux superbe jouée par l'Avenir Cadurcien et la Diane a parcouru les principales artères de la ville, dont tous les principaux monuments étaient illuminés.

Devant la Préfecture, devant le monument Gambetta, l'Avenir se fit entendre, puis la retraite se rendit devant l'Hôtel de Ville, où eut lieu un concert instrumental et vocal donné par les enfants des écoles publiques et l'Avenir.

La « Marseillaise » et le « Chant du départ » furent enlevés avec un bel entrain par la jeunesse des écoles.

Chanteurs et musiciens furent applaudis chaleureusement par la foule considérable qui se pressait sur le Boulevard et qui se tenait aux terrasses des cafés.

Le concert fut terminé vers 11 heures environ, et à minuit, les illuminations furent éteintes. Mais ce n'est que plus tard, que la foule cessa de circuler sur le Boulevard, où l'on pouvait respirer un peu d'air frais !

Dimanche, 14 juillet, dès 8 heures, les troupes de la garnison sont allées à vous sur le Boulevard. Le Préfet, entouré des autorités municipales et administratives, de délégations d'anciens combattants, assiste à la revue qui est passée par le Commandant d'armes.

La médaille militaire fut remise à trois sous-officiers.

Puis, aux sons d'un pas redoublé entraînant joué par l'Avenir Cadurcien, le bataillon défile de façon parfaite.

Après la revue, jadis, avait lieu le mariage des rosiers. Mais, cette année, aucune candidate ne s'est présentée pour le legs Valette.

A 10 heures, c'est la course cycliste organisée par le Vel Auto lotois, dotée du prix de la municipalité.

Cette course, comme les années précédentes, obtint un vif succès. Il y avait dimanche un lot d'excellents coureurs.

Partis de l'Hôtel de Ville, ils parcoururent les divers itinéraires fixés. A midi, la course était terminée. Nous en donnons le résultat d'autre part.

Mais, en même temps, la jeunesse de la place Rousseau n'avait pas été oubliée.

Les jeux de la poêle, de la cruche, de la ficelle, les courses en sacs obtinrent leur succès habituel, et amusèrent vivement les nombreux spectateurs.

Dans la journée, la représentation populaire au Théâtre municipal permit à un nombreux public d'assister à un excellent concert organisé par l'Orchestre symphonique et l'Union artistique et littéraire.

Chansonnettes comiques, monologues furent écoutés avec plaisir et les divers acteurs recueillirent de vifs bravos.

Les jeunes athlètes de la Société de gymnastique exécutèrent des exercices d'ensemble qui furent fort remarqués et applaudis.

Mais il faisait bien chaud dans la salle ; aussi bien, à 4 heures, le public s'empressa de se rendre sur la plage de l'Avron pour d'un peu d'ombrage et assister aux jeux nautiques.

Les joutes, les courses en bateaux, les courses à la nage obtinrent un beau succès.

Nous en donnons, d'autre part, le résultat.

Pendant ce spectacle, l'Avenir Cadurcien donna un concert qui fut très apprécié et très applaudi.

La fête de nuit eut lieu sur le Boulevard une foule considérable, qui admira les splendides illuminations de l'Hôtel de Ville et des divers monuments publics.

La fête débuta à 21 heures 1/2 par un beau concert public donné sur les Allées Fénelon par les « Amis de l'Harmonie ».

Excellent programme qui fut exécuté avec le talent que l'on reconnaît aux musiciens de l'Harmonie.

Mais après le concert, un autre concert aussi agréable était encore offert au public cadurcien.

L'Orphéon et l'Orchestre symphonique se firent entendre. L'Orphéon chanta les meilleurs morceaux de son répertoire à la satisfaction de tout le monde.

Mais, la jeunesse attendait avec impatience la fin des concerts.

Il lui tardait de « gambiller », et cette année, elle n'avait que l'embarras du bal.

Il y avait bal sur la place d'Armes, devant l'Hôtel de Ville, sur la place Thiers.

Et tous ces bals eurent une belle clientèle de danseuses et danseurs.

La joie, la gaieté régnaient dans tous les quartiers.

Jusqu'à minuit, il en fut ainsi, et toutes ces attractions eurent lieu sans qu'il y eut à regretter le moindre incident.

A minuit passé, il y avait encore du bruit dans la ville, mais les lampions étaient éteints et peu à peu la foule entra à la maison pour fêter de se mettre à l'aise et trouver dans la chambre, si possible, un peu de repos sinon de fraîcheur !

L. B.

Visiteurs de Marque

Le Syndicat d'Initiative de Cahors nous signale le récent passage dans notre ville de plusieurs visiteurs de marque parmi lesquels : le Prince d'Annam et Madame Segond-Weber, la célèbre sociétaire de la Comédie Française.

Fédération nationale des veuves de guerre remariées

La Section provisoire du Lot remercie les veuves de guerre remariées du département pour l'empressement qu'elles ont mis à accomplir leur devoir en adhérant à l'Association créée uniquement pour la défense de leurs intérêts et de ceux de leurs enfants, orphelins de guerre, presque toujours méconnus dans les Offices des Pupilles de la Nation.

La Section provisoire du Lot fait un nouvel et pressant appel aux veuves de guerre remariées sans distinction de classe, pour qu'elles adhèrent toutes, à la Fédération Nationale, seule capable de défendre leurs droits.

Il faut que le nombre imposant des veuves de guerre remariées (plus de 300.000) fasse confiance aux dirigeants de la Fédération pour poursuivre victorieusement la suppression d'une injustice qui frappe depuis trop longtemps celles qui contribuent par leurs efforts incessants, à la reconstitution morale et physique de la France.

Tout en laissant à toute victime de la guerre le droit à la liberté individuelle, l'Etat français, pays démocratique, doit, en vertu même de l'article 1^{er} de la loi du 31 mars 1919, tenir ses engagements.

Plus de catégories ! Il serait inadmissible en effet que les droits des veuves de guerre remariées soient contestés, alors que la pension réajustée est servie à des veuves de guerre vivant en concubinage ou inscrites sur les registres de la police des mœurs ! Non... cela ne sera pas !

Les adhésions sont reçues au Secrétaire provisoire de la Section des V. G. R., 36, rue Emile-Zola, à Cahors. Cotisation : 12 francs.

Economat

Notre compatriote M. Berhier, commis d'économat au Lycée Gambetta, vient d'être reçu avec le n° 5 au concours des sous-économistes des lycées de France.

Institut de Chimie

M. Georges Mouton élève du lycée de Toulouse, ancien élève du lycée Gambetta, vient d'être reçu à l'Institut de chimie de Toulouse.

Nos félicitations au jeune lauréat qui est le fils de M. Mouton, contrôleur principal du service technique à la gare de Cahors.

Lycée Gambetta

Sont définitivement reçus : Philosphie : Mlles Auzi, Contie, Bouyges.

MM. Colombani, Darnis, Dayre, Dombre, Frayssinet, Isidore, Magne, Masbou, Péherel, Rubié, Sourdore, Verdier.

Ecole de fille de la rue Président Wilson

Cours professionnels

Dans la liste des jeunes filles qui ont subi avec succès l'examen général de Sténo-Dactylographie le 4 juillet dernier, nous relevons les noms suivants d'élèves de notre Cours Complémentaire :

Calligraphie. — Mention Très Bien : Mlles Yvette Arnaudès, Yvonne Lavayssières ; Mention Bien : Mlles Sarah Pons, Madeleine Gardelle, Suzanne Contou, Suzanne Cantegrel, Bertrande Sabas, Lucienne Daudé, Jeanne Pujol, Eloïse Bories ; Mention Assez Bien : Mlles Suzanne Amadiou, Gilberte Rigaudie, Lydie Reysséguier, Odette Rigouste.

Dactylographie. — Diplôme scolarisé : Mlles Eloïse Bories, Odette Rigouste, Suzanne Contou, Suzanne Cantegrel, Lydie Reysséguier.

Les résultats obtenus sont un encouragement pour l'avenir.

Nous remercions bien vivement Mme la Directrice du Cours complémentaire de Cahors de la bonne organisation de ces cours et nous félicitons Mlle Mouthier de ces nouveaux succès.

Les Sports

Vel-Auto-Lotols

Course du 14 juillet PRIX DE LA MUNICIPALITE

Résultats de la course du 14 juillet : 1^{er} Sirejol ; 2^e Gervais ; 3^e Bacon ; 4^e Deviers.

En plus des prix en argent, les primes diverses ont été gagnées :

par Sirejol : lanterne électrique, offerte par M. St-Martin et la médaille offerte par le journal ; La Dépêche,

par Gervais : lanterne acétylène offerte par M. Delcros-Barat et la médaille offerte par le journal ; La France.

par Bacon : la médaille offerte par M. Rigal-Bédoué et le prix offert par M. Labarthe,

par Deviers : la prime offerte par M. Delfort.

Course bien menée et rendue très dure par la forte chaleur, surtout dans la côte de Roquebillière, montée avec classe par Sirejols.

Le V. A. L. remercie tous ceux qui lui ont prêté leur concours, aussi bien les coureurs que les nombreux spectateurs qui ont assisté aux divers départs et arrivées de notre circuit en étoile.

L. B.

AVIRON CADURCIEN

La journée du 14 juillet a prouvé la grande activité de notre vaillante Société « l'Avron Cadurcien ». Toutes les sections ont fait preuve hier d'une vitalité peu ordinaire.

Régates de l'Avron Cadurcien. — Voici le résultat des régates qui ont été organisées par l'A. C., le 14 juillet : Challenge du Quercy, voile à 4 rameurs. — 1. Emulation nautique, Toulouse ; 2. Avron cadurcien, équipe Astruc ; 3. Avron cadurcien, équipe Desprats ; 4. Club nautique montalbanais ; 5. Avron montalbanais.

Courses nautiques. — 1. Crassac ; 2. Delgal.

Voile de mer, deux rameurs. — 1. Avron montalbanais ; 2. Avron cadurcien ; 3. Club nautique montalbanais.

Bateaux de plaisance. — 1. Delgal-Crassac ; 2. Heilles, Audubert, Rosset ; 3. Desprats.

100 mètres nage libre. — 1. Fabre ; 2. Bénâtre ; 3. Baillagou.

Course au parapluie. — 1. Bénâtre ; 2. Bosc ; 3. Dageon.

De son côté, la Section de Gymnastique prêtait son concours à la fête populaire donnée au Théâtre par la Municipalité. Nos jeunes athlètes exécutèrent brillamment, sous la direction de leur dévoué professeur M. Verdier, les mouvements d'ensemble de la 51^e Fête Fédérale d'Orléans ; les adultes fournirent un travail aux barres parallèles qui fut très goûté de la part du public, qui ne ménage

Accident du travail

M. Imbert Marcel, 39 ans, a eu la main gauche prise en fermant la portière d'une automobile. Cette blessure entraînera, sauf complications, à vingt jours d'incapacité totale de travail.

M. Capelle Bernard, conducteur à Cahors a glissé en descendant du fourgon de queue du train 56, 8 jours d'incapacité totale de travail.

M. Tessier Léon, demeurant rue du Portail-Alban à Cahors, en enlevant un tirefond, la clef a glissé et il est tombé sur le dos, 12 jours d'incapacité de travail.

M. Manet Jean, boulanger, en portant une planche de pain a heurté une tringle de fer fixée dans le mur, incapacité de travail de 12 jours.

Arrondissement de Cahors

Ventailiac

Fête. — Les habitants du coquet village de Ventailiac situé à l'embranchement de la nouvelle et ancienne route (dite du Montat) de Paris à Toulouse, organisent une fête grandiose, dite des moissons. Cette journée est patronnée par notre sympathique conseiller général M. Lacaze, qui a bien voulu en accepter la présidence d'honneur.

Nombreux seront les visiteurs qui viendront ce jour-là se récréer et respirer l'air pur de nos montagnes.

L'orchestre des mieux composés, qui comprendra 15 musiciens, « les Vieux de l'Avenir Cadurcien », est placé sous la direction de leur chef, M. Rivière.

M. Feydel, le sympathique Directeur du Palais des Fêtes, nous a promis une séance cinématographique.

Voici le programme :

Samedi 27 juillet. — A 19 h., salves d'artillerie, sonnerie des cloches de Terry ; à 21 h., concert et bal au gramophone.

Dimanche 28 juillet. — A 10 h., réception de la musique ; à 11 h., aubade aux habitants, apéritif-concert ; à 12 h., banquet fraternel offert aux musiciens de l'Avenir ; à 15 h., concours du jeu de quilles ; à 16 h., grand concert par les musiciens de l'Avenir. Le programme où figurent « les Echos du Quercy », sera affiché chez M. Magne, notre sympathique forgeron ; à 17 h., bal de jour ; à 19 h., dîner fraternel et champêtre ; à 21 h., embrasement de la Cité, aux flammes de Bengale, illuminations féériques ; à 21 h. 30, grande séance cinématographique offerte par M. Feydel, directeur du Palais des Fêtes de Cahors ; à 22 h. 30, bal à grand orchestre ; à 24 h., farandole d'adieu, retraite.

Le Comité ne répond pas des accidents.

L'accueil le plus sympathique est réservé à ceux qui nous feront l'honneur d'assister à nos réjouissances.

P.-S. — Ventailiac est desservie par la gare de Cieurac et de Lalbenque. Un service d'autos fera le trajet Cahors-Ventailiac et retour.

Les heures mentionnées ci-dessus s'entendent par heure légale.

Montgesty

Nécrologie. — Samedi, 13 courant, ont eu lieu, au milieu d'une grande assistance, les obsèques de M. Favien Dufour, décédé à l'âge de 80 ans, après une courte maladie.

Nous pouvons dire que M. Dufour laisse des regrets unanimes non seulement dans notre commune, mais dans tous les environs, où il était très sympathiquement connu, ayant assuré pendant très longtemps la correspondance entre la gare de Thédirac et Montgesty et les communes voisines.

De plus M. Favien Dufour était un homme si serviable et si actif, qu'on le voyait encore ces temps derniers, malgré son grand âge, s'occupant bénévolement à certains travaux, pour le complet de ses voisins.

C'est une figure très estimée qui disparaît.

Puisse nos regrets atténuer un peu la douleur de ses fils, M. Léon Dufour, à qui nous adressons, ainsi qu'à sa famille, nos condoléances attristées.

Castelnau-Mentrot

Ecole Polytechnique. — Notre jeune compatriote M. André Pechméja, fils

des directeur et directrice des écoles publiques de Castelnau, a été déclaré admissible à l'Ecole polytechnique.

Nos félicitations.

Pechpeyroux

Fête locale. — La fête annuelle de Pechpeyroux, qui aura lieu le 21 juillet, s'annonce comme devant être fort belle. Les préparatifs sont poussés avec entrain et intelligence par les jeunes gens de Pechpeyroux qui ne négligent rien pour conserver et accroître le bon renom de notre fête. Voici le programme :

Dimanche 21 juillet. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie et sonneries des cloches ; à 9 h., distribution des bouquets à la population ; à 10 h., service solennel à la mémoire des enfants de Pechpeyroux « morts pour la France » ; à 11 h., apéritif-concert (orchestre Latoin), plantation de l'arbre de la Liberté ; aubade à la Municipalité ; à 13 h., épreuve d'athlétisme au Champ de la Liberté : 1.500 mètres, saut en hauteur et longueur, perche ; à 15 h., concours de quilles (nombreux prix) ; courses de bicyclettes ; à 16 h., ouverture du bal de jour, bataille de confettis ; à 20 h., retraite aux flambeaux, illumination féérique, départ du ballon « Tentet-Dret » ; à minuit, farandole d'adieu.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Les visiteurs qui viendront nombreux comme d'habitude repartiront charmés et ravis.

Montcuq

Comice agricole. — Dans notre compte rendu de la réunion du Comice, nous avons, par inadvertance, oublié de mentionner que M. Valat, maître d'hôtel, avait été désigné pour faire partie de la Commission qui a été chargée de l'organisation du prochain concours agricole.

Aujourd'hui, nous réparons cette lacune.

Ainsi dont, la délégation des négociants, qui a été adjointe au bureau du Comice, se compose de MM. Aly Justin, Gambau Louis, Combarieu Léon, Delmas et Valat.

St-Pantaléon

A qui la lettre de change. — M. Gastal Marcelin, cantonnier, a trouvé sur la voie publique, une lettre de change qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Fête Nationale du 14 juillet. — Cette fête a été annoncée, samedi soir et dimanche matin, par un joyeux carillon.

Dès l'aube, la mairie, l'école mixte, la maison du Président du Comité radical-socialiste ainsi que celles des vétérans Pagès et Solacroup ont été brillamment pavisées aux couleurs nationales.

Sauzet

Foire du 11 juillet. — Les travaux de la moisson battant leur plein, ont été la cause que cette foire a été presque nulle.

Peu de bestiaux figuraient sur les divers foirails ; quelques paires de poules, quelques oies et canards seulement.

Il y avait, cependant, pas mal de marchands forains qui, vu l'absence d'acheteurs, ont dû faire maigre recette.

Dans ces conditions, il nous a été matériellement impossible d'établir la mercuriale.

La prochaine foire aura lieu le jeudi 8 août.

Duravel

Excursionnistes. — Comme nous l'avions précédemment annoncé, 30 excursionnistes cadurciens, venant de Bonaguil, se sont arrêtés dans notre cité pour déjeuner.

Un succulent menu avait été préparé pour eux à l'hôtel Périé, et le repas présidé par notre compatriote éminent, M. Raymond Rey, qui dirigeait la caravane, a revêtu un caractère de franche cordialité.

Pendant la dégustation d'un bon moka au café Bonnet, un ban en l'honneur de M. Rey a été frappé par tous les convives, à titre de remerciement.

Une visite à notre belle église romane, à sa crypte souterraine, avec détails et descriptions architecturales

à l'appui, par le savant qu'est M. Rey, a vivement intéressé les visiteurs qui se sont montrés ravis de ces beautés qu'ils ignoraient.

Obsèques. — Samedi 13 juillet, à 10 heures, ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Louise Bouysset, décédée subitement à 59 ans.

Quantité de fleurs et de couronnes recouvraient le cercueil.

On remarquait dans le convoi M. Lagrange, de Beautrain, ex-proprétaire du domaine de Peyregalière, où les époux Bouysset avaient travaillé comme colons pendant de longues années.

Nous adressons à la famille de la défunte, nos condoléances émues.

Figéac

Collège Champollion. — Baccalauréats (session de juillet). — Sont admissibles les élèves de notre collège dont les noms suivent :

Mathématiques : Roger Cantarel.

Philosophie : Louis Corn, Gaston Goudal.

1^{er} C (ancien régime) : Charles Lafon.

1^{er} A (nouveau régime) : Max Melou, Marcel Rouchette.

1^{er} A : Jacques Couchet.

1^{er} B (nouveau régime) : Raymond Théronel.

Sont définitivement reçus :

Mathématiques : Roger Cantarel.

1^{er} B (ancien régime) : Maxime Bonafé.

1^{er} C (ancien régime) : Louis Canteloube, Charles Lafon.

1^{er} A (ancien régime) : Roger Frayssinet.

Succès scolaires. — Nous apprenons le succès de M. Pierre Bonchilloux, ancien élève du collège Champollion, à la validation de stage devant la Faculté de médecine et de pharmacie de Toulouse.

Félicitations.

Subventions. — Nous sommes heureux d'apprendre qu'à la suite des démarches faites par nos députés Parlementaires, MM. Loubet, Sénateur-Questeur et Bouat, Député, M. le Ministre de l'Agriculture a accordé une subvention de 23.533 fr. pour l'exécution du projet de réfection du chemin rural du Vern.

Tous nos remerciements à nos dévoués représentants.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Foire. — La prochaine foire « dite de la Madeleine », se tiendra à Gourdon lundi prochain, 22 juillet.

Ecole Navale. — Nous sommes heureux d'enregistrer le succès de notre jeune compatriote, M. R. Barbet, ancien élève de notre école publique, aux épreuves écrites de l'examen d'entrée à l'Ecole Navale.

Nous lui adressons nos plus amicales félicitations ainsi qu'à sa famille.

La fête du 14 juillet. — La fête du 14 juillet s'est déroulée à Gourdon dans le plus grand calme. A cause de la chaleur excessive, le concert musical qui devait avoir lieu à 17 heures, au kiosque des Allées, a été donné à 21 heures, avant le feu d'artifice devant un très nombreux public. La soirée s'est terminée par un bal très animé sur les allées de la République jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine la mort de M. Vilar, ancien maire de St-Cirq-Soullaguet, chevalier de la Légion d'Honneur, décédé à l'âge de 82 ans.

Il était très connu dans la région par ses fonctions d'expert-géomètre. C'est un fervent républicain qui disparaît ; bon et serviable pour tous, qui ne laissera que des regrets parmi ceux qui le connaissaient.

A sa veuve et à ses enfants, nous adressons nos plus sympathiques condoléances.

Saint-Cirq-Soullaguet

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Villars, décédé à l'âge de 82 ans.

M. Villars a été maire de cette commune pendant plus de 30 ans ; ce n'est qu'au dernier renouvellement, qu'il se retira, pour raison de santé.

M. Villars était une personnalité très sympathique, dans l'arrondissement de Gourdon.

Sa mort provoque de bien vifs regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

Nous adressons à Mme Villars, à la famille nos bien sincères condoléances.

Martel

Certificat d'études. — Les épreuves du Certificat d'études ont eu lieu à Martel, le vendredi 5 juillet. 31 candidats s'étaient présentés et ont été définitivement admis.

Nos écoles ont obtenu les succès suivants :

Ecole de garçons : Lasserre André, reçu avec le n° 1 et la mention très bien. Prix de 10 fr. ; Chabey Jean (mention bien).

Ecole des filles : Milles Lachèze Marguerite (mention bien) ; Saudoire Lucette (mention bien) ; Laguillaumie Marie-Louise ; Teulade Marie-Louise ; Lafon Simone ; Lascoux Marcelle ; Crémaux Jeanne ; Basca Denise ; Blondeau Yvonne ; Gay Hélène.

Félicitations aux lauréats et aux Maîtres.

Raid Hippique. — La Commission chargée de cette partie du programme met le plus grand soin à l'établissement des étapes qui seront imposées aux concurrents.

Elle a déjà étudié divers itinéraires et fait parcourir par un cheval attelé, dans les conditions habituelles, les parties les plus difficiles, afin d'être bien sûrs qu'elles ne présentent aucun danger et qu'elles sont aisément praticables.

Incidents serbo-bulgares

De Sofia. — Les incidents continuent à la frontière serbo-bulgare. Deux gendarmes serbes ont été tués par deux bulgares.

A la Chambre

Ce matin, M. Poincaré a continué son exposé par les explications concernant le Comité des experts et montrant que la collaboration américaine a une importance morale qu'on ne peut méconnaître.

Nos délégués ont eu une grande peine pour obtenir les avantages qui nous ont été reconnus.

M. Poincaré a examiné le fonctionnement de la Banque internationale. Il compare cet organisme avec le Comité des transferts institué par le plan Dawes.

Il constate que l'effondrement du mark provoqué par l'Allemagne, peut-être volontairement, fut antérieur à l'occupation de la Ruhr.

Il met en lumière la liaison de fait établie par le plan Young entre les paiements des réparations et le règlement de nos dettes.

A louer, Appartement à Mercuès

S'adresser pour visiter :

Vte de ROUGÉ

Les Bouysson, Mercuès, Lot

C'est une excellente précaution et c'est dire avec quelle attention tous les détails d'organisation sont prévus et minutieusement étudiés.

Cette manifestation sportive ne peut manquer d'attirer chez nous des concurrents sérieux et la foule, encore grande, des amis et des admirateurs des beaux chevaux de course de nos régions méridionales.

Il est inutile d'ajouter que les prix attribués seront en rapport avec l'importance de cette manifestation sportive.

Salviac

Nos fêtes. — Le programme de nos fêtes de fin juillet vient de paraître, si le beau temps nous est favorable, le succès en paraît certain.

Ville de Salviac : Fêtes de la Saint-Jacques, des 27, 28 et 29 juillet 1929.

Samedi 27 juillet : 17 h., annonce de la fête par des salves d'artillerie ; 20 heures ; grande retraite aux flambeaux ; bal de nuit.

Dimanche 28 juillet : 7 h., aubade aux habitants et à leurs invités ; 10 h., tour de ville en musique ; 11 h., apéritif-concert ; 15 h., grand défilé de chars allégoriques et concours de voitures fleuries ; 10 h., départ du ballon « Classe 30 » ; 17 h., bal sur la place de l'Oratoire ; 20 h., illumination et embrasement de la ville ; 21 h., brillant feu d'artifice, faubourg des Crozes ; 22 h., bataille de confettis ; grand bal de nuit.

Lundi 29 juillet. — 8 h., réveil en fanfare ; 10 h., tour de ville en musique, apéritif-concert ; 14 h., jeux divers dans tous les quartiers de la ville ; 15 h., grand concours du jeu de Rampeau ; 17 h., course locale et régionale de bicyclettes, nombreux prix ; 21 h., fête de nuit, grand bal sous la Halle.

Pendant toute la durée des fêtes, nombreuses et brillantes attractions foraines : grande roue, manèges, balançoires, tirs et tourniquets.

Dégagnac

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Publication de mariage. — M. Patella Giovanni, cordonnier, domicilié à Dégagnac, et Mlle Bordes Maria, couturière, demeurant à Reilhaguet (Lot).

M. Patella, de nationalité italienne, est en instance de naturalisation.

Aux futurs époux nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

REGARDEZ VOS MAINS ELLES SONT SALES

Le savon n'enlève ni taches ni raies noires

« MAINBLANCHE »

rendra vos mains très blanches

Ets OLIVIER, Ch. des Sources, AVIGNON

Gros et détail : E. POPOVITCH, 4, Rue du Maréchal-Foch, CAHORS.

DES FERMIERS SONT DEMANDÉS

(5 personnes) pour tenir une

Propriété d'environ 40 hectares à 25 kilomètres de Cahors

S'adresser au Bureau du Journal, ou bien lui adresser les lettres en mettant sur l'enveloppe, V. D.

APPRENTIE OU DEMI-OUVRIERE

demandée chez DARSE, Tailleur

77, Bd Gambetta

JEUNE HOMME

très actif et sérieux est demandé

S'adresser Minoterie St-James,

Gratis

J'indique à toute personne comment j'ai très facilement été débarrassé des

Pertes Blanches

qui me faisaient souffrir depuis de longues années. On sera étonné de la rapidité du succès et je suis certain que l'on m'en sera reconnaissant.

Mme RÉMY, 20, Rue de la Ferme, Le Perreux-sur-Marne (Seine, 19 A)

Joindre timbre pour la réponse.

REPRÉSENTANTS

demandés partout pour

Vins fins, Champagne, alimentation

Ecrire DUCHÈNE, Auch

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

FAILLITE

du sieur Jean DUMONT, Fumisterie, Chaudronnerie et Tôlerie à Cahors, 5, rue de l'Université

Convocation des Créanciers

pour production de titres et vérification des créances.

PREMIER AVIS

Messieurs les créanciers de la dite faillite sont invités à produire dans le délai de vingt jours, outre ceux accordés en raison des distances, leurs titres de créances, accompagnés d'un bordereau sur papier libre indicatif des sommes par eux réclamées, entre les mains de Monsieur ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, syndic définitif, ou entre les mains du GREFFIER du Tribunal de Commerce, pour être procédé à la vérification des créances.

Cette vérification commencera le neuf août prochain, jour de vendredi, à treize heures trente, en la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de justice, où elle sera continuée si besoin est.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante-trois du Code de Commerce.

Le Greffier, E. MANEYROL.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Fote de Morue

Prix du Flacon : 14 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDIÈRE UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

Feuilleton du « Journal du Lot » 15

LE BANSEUR MONDAIN

par Paul BOURGET

de l'Académie Française

Il arrivait au Médès-Palace parmi ces pensées, et tout de suite, le seuil franchi, il avisa Mme Favvy qui causait nerveusement avec le portier, une enveloppe à la main :

« Vous ne connaissez pas du tout la personne qui a apporté cette lettre ? »

« Non, madame. »

« Vous dites que c'était un enfant... »

« Oui, un petit garçon que j'ai vu une seconde. J'étais allé au téléphone. Je reviens, j'ai aperçu qui pose la lettre sur le bureau et se sauve. Elle était à votre nom. Je vous l'ai remise... »

« Et ce n'est pas du papier de l'hôtel ? »

« Non, madame. — Le concierge tâtait de ses grosses mains l'enveloppe que lui tendait Mme Favvy. — « Ce papier-ci est de fabrication française, et nous n'avons, nous, que du papier anglais... »

« Que se passe-t-il ? » demanda Jaffaux, en s'approchant de Mme Favvy, comme elle quittait le bureau.

« Vous avez reçu une mauvaise nouvelle ?... »

« Non », dit-elle. — Puis, comme saisie d'une idée subite : — « Que pensez-vous d'une lettre anonyme ?... »

« Que c'est une infamie, madame, et qu'il faut mépriser. En ma qualité de Parisien un peu en vue, j'en ai reçu quelques-unes. Je regarde le commencement, la fin. Pas de signature ? Je déchire sans lire. »

« Vous êtes un homme, vous n'avez pas de nerfs. C'est plus difficile à une femme, cette sagesse-là, surtout quand il s'agit de ce qu'elle aime le plus au monde... » Et impulsivement : — « Vous êtes discret, monsieur Jaffaux, et par profession, et par caractère. Le colonel m'a souvent dit combien il vous estimait. Lisez cette ordure. »

« Sa main tremblait, en tirant de l'enveloppe à moitié fermée, et pour le donner à l'avocat, un carton tapé à la machine. Son souffle court disait son émotion. Ses yeux brillaient d'un éclat de fièvre dans son visage consumé, où les taches des pommettes se faisaient plus rouges. Elle dut s'asseoir tandis que Jaffaux lisait les lignes suivantes, où l'inégalité des lettres attestait la frappe hâtive de doigts novices :

« Que se passe-t-il ? » demanda Jaffaux, en s'approchant de Mme Favvy, comme elle quittait le bureau.

« Vous avez reçu une mauvaise nouvelle ?... »

« Non », dit-elle. — Puis, comme saisie d'une idée subite : — « Que pensez-vous d'une lettre anonyme ?... »

« Que c'est une infamie, madame, et qu'il faut mépriser. En ma qualité de Parisien un peu en vue, j'en ai reçu quelques-unes. Je regarde le commencement, la fin. Pas de signature ? Je déchire sans lire. »

« Vous êtes un homme, vous n'avez pas de nerfs. C'est plus difficile à une femme, cette sagesse-là, surtout quand il s'agit de ce qu'elle aime le plus au monde... » Et impulsivement : — « Vous êtes discret, monsieur Jaffaux, et par profession, et par caractère. Le colonel m'a souvent dit combien il vous estimait. Lisez cette ordure. »

« Sa main tremblait, en tirant de l'enveloppe à moitié fermée, et pour le donner à l'avocat, un carton tapé à la machine. Son souffle court disait son émotion. Ses yeux brillaient d'un éclat de fièvre dans son visage consumé, où les taches des pommettes se faisaient plus rouges. Elle dut s'asseoir tandis que Jaffaux lisait les lignes suivantes, où l'inégalité des lettres attestait la frappe hâtive de doigts novices :

les tête-à-tête de sa fille avec M. Neyrial, dit le beau danseur, dans le jardin de l'hôtel. Il y a trop de fenêtres d'où l'on peut voir ce jeune et intéressant couple se promener sentimentalement. Ces rendez-vous ne sont pas pour faciliter le mariage de Mlle Renée, pas plus que les parties de baccara au Casino celui de M. Gilbert. A bonne entenduse, salut.

« Qu'en dites-vous ? » interrogea-t-elle, quand Jaffaux lui rendit la lettre.

« Qu'il faut déchirer cet ignoble papier et n'en point tenir compte. »

« Je ne peux pas », répondit Mme Favvy. Elle secoua la tête, en répliquant : « Je ne peux pas. »

Puis, après une hésitation :

<



Une source de forces

A notre époque agitée, épuisante, il n'est personne qui n'ait de temps à autre besoin de faire une cure de Pilules Pink...

Gros gain à ts. pend. loisir. Vente facile partout. Sirop anis parf. Produits GLORIA.

Belle situation pouvant atteindre et dépasser 50.000 fr. par an, est offerte par une Société financière importante...

ON DEMANDE à acheter de suite dans la région INDUSTRIES FONDS DE COMMERCE...

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la semaine

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 5 Juillet', and 'Cours du 12 Juillet'. Rows include 'Fonds d'Etat', 'Crédit National', 'Crédit Foncier', and 'Ville de Paris'.

Bibliographie

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ, préface de Léon Lafage, illustrations de Mlle Alice Millochau.

Sommaire du Numéro du 15 juillet du Journal « MON AIGUILLE »

Trousseaux pour dames : Lingerie à jours, blouses brodées, etc. Le tricot : Bas de sport pour jeune homme, pull-over pour dames.

Chemin de fer de Paris à Orléans

ETE 1929

Billets aller et retour individuels pour les stations balnéaires, thermales et climatiques

Pour répondre aux désirs du public en favorisant les villégiatures, ces billets sont rétablis pour l'été 1929.

Les billets délivrés en 1^{re}, 2^e et 3^e classes au départ de toutes gares des sept grands réseaux français à destination des stations balnéaires, thermales et climatiques...

Validité : 33 jours. Faculté de prolongation moyennant supplément pour les billets de stations balnéaires. En aucun cas la validité des billets ne peut dépasser la date du 5 novembre.

Si vous voulez aller AUX GORGES DU TARN

passer par ROCAMADOUR (Lot)

Rocamadour qui joint à sa situation merveilleuse et à son pèlerinage célèbre, le privilège d'être un excellent centre d'excursions dans le Haut-Quercy...

Le voyage pourra se réaliser agréablement en 6 jours par un circuit d'autocar fonctionnant du 2 Juin au 17 Septembre 1929 ; ce circuit permettra notamment la visite du Gouffre de Padirac, de Conques, de la vallée du Lot, des Gorges du Tarn entre Sainte-Enimie et le Rozier...

Prix de transport pour le parcours complet : 440 fr. Pour tous renseignements complémentaires et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, Bd. des Capucines, à Paris, ou à M. Lalo, à Gramat (Lot).

Voyage de six jours en autocar de Rocamadour aux Gorges-du-Tarn

Départ de Rocamadour tous les dimanches en juin ; tous les dimanches, lundis et mardis, du 1^{er} juillet au 17 septembre 1929.

(Départ facultatif le lundi en juin, le mercredi du 3 juillet au 18 septembre).

1^{re} journée : Rocamadour, Gouffre de Padirac, Saint-Céré, Figeac, Maurs ; 2^e journée : Maurs, Conques, Entraygues, Estaing, Bouzols, Espalion ; 3^e journée : Espalion, Sainte-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Le Rozier ; 4^e journée : Le Rozier, Meyrueis, Aven Armand, Millau, St-Rome-du-Tarn, Valence-d'Albigeois, Albi ; 5^e journée : Albi, Cordes, Villefranche-de-Rouergue, Cahors, St-Cirq-Lapopie, Cahors ; 6^e journée : Cahors, Vallée du Lot, Cabrerets, Vallée du Célé, Rocamadour.

heures. — Rocamadour-Ville, Calès, Grottes de Lacave, Belcastel, Souillac, St-Sozy, Meyronne, retour vers 19 heures. Prix du transport : 30 fr. par place. Circuit B. Du 2 juillet au 28 septembre 1929. Mardi, jeudi, samedi. Départ, 10 h. — Alviac, Gouffre de Padirac, Gorges d'Autoire, Château de Castelnau-Bretonoux, Saint-Céré, Grotte de Presque, Gramat, retour vers 19 h. Prix du transport : 40 fr. par place. Circuit C. Du 1^{er} juillet au 16 septembre 1929. Tous les lundis. 1^{er} jour. — Rocamadour-Gare départ 8 h. 15, Rocamadour-Ville, Couzon, Caherets, St-Cirq-Lapopie, Cahors (déjeuner), Luzech, Bonaguil, Cazals, Domme (coucher) ; 2^e jour. — Domme départ 8 h. 15, Beynac, St-Cyprien, Les Eyzies (déjeuner), Sarlat, Souillac, Meyronne, Rocamadour-Gare. Prix du transport et voyage complet : 180 fr. Le nombre des places est limité. Location aux guichets de la gare de Rocamadour, ou aux bureaux de la Société des Autocars Rocamadour-Padirac à Rocamadour-Gare et Rocamadour-Ville. N. B. — Il existe également en été un départ de Rocamadour-Gare des services de correspondance par autocars pour Rocamadour-Ville (principaux trains) et le Gouffre de Padirac (services biquotidiens).

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des : ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DELICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente de yeux et des oreilles. MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants. MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

SERVICE D'ÉTÉ 1929

De Paris à Toulouse par Cahors

Table with columns for 'OMNIB.', 'EXP.', 'MIXTE RAPIDE', 'RAPIDE EXP.', 'RAPIDE'. Rows list stations from Paris to Toulouse via Cahors.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table with columns for 'OMNIB.', 'EXP.', 'MIXTE RAPIDE', 'RAPIDE EXP.', 'RAPIDE'. Rows list stations from Toulouse to Paris via Cahors.

De Cahors à Libos

Table with columns for 'OMNIB.', 'EXP.', 'MIXTE RAPIDE', 'RAPIDE EXP.', 'RAPIDE'. Rows list stations from Cahors to Libos.

De Libos à Cahors

Table with columns for 'OMNIB.', 'EXP.', 'MIXTE RAPIDE', 'RAPIDE EXP.', 'RAPIDE'. Rows list stations from Libos to Cahors.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table with columns for 'St-Denis-près-Martel' and 'Aurillac'. Rows list stations between these two points.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table with columns for 'Le Buisson' and 'St-Denis-près-Martel'. Rows list stations between these two points.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table with columns for 'TOULOUSE', 'CAPDENAC', 'BRIVE', 'PARIS'. Rows list stations between these points.

De Cahors à Capdenac

Table with columns for 'CAHORS' and 'CAPDENAC'. Rows list stations between these two points.

De Sarlat à Gourdon

Table with columns for 'SARLAT' and 'GOURDON'. Rows list stations between these two points.

De Gourdon à Sarlat

Table with columns for 'GOURDON' and 'SARLAT'. Rows list stations between these two points.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table with columns for 'PARIS', 'BRIVE', 'CAPDENAC', 'TOULOUSE'. Rows list stations between these points.

De Capdenac à Cahors

Table with columns for 'CAPDENAC' and 'CAHORS'. Rows list stations between these two points.